

Communiqué de presse

Vendredi 19 janvier 2007

L'économie salue l'ouverture de négociations avec le Japon en vue d'un accord de libre-échange

Le 19 janvier 2007, la Suisse et le Japon ont décidé d'entamer des négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange, en l'occurrence un accord bilatéral de partenariat économique et de libre-échange. L'économie suisse, qui soutient fermement les efforts visant à instaurer un espace de libre-échange entre les deux pays, salue cette décision.

Le marché japonais est le troisième débouché des entreprises suisses, après l'Union européenne et les Etats-Unis. Avec une population de quelque 130 millions d'habitants et un PNB avoisinant les 4500 milliards de dollars, le Japon est un partenaire commercial de première importance. A la pointe de la technologie dans plusieurs domaines, il est la principale puissance économique d'Asie. La Suisse et le Japon entretiennent traditionnellement de très bonnes relations commerciales. D'ailleurs, le premier accord d'amitié et de commerce entre les deux pays remonte à 1864. La balance commerciale suisse enregistre depuis plusieurs années un excédent considérable avec ce pays. La conclusion d'un accord de libre-échange permettra de renforcer la position de l'économie suisse au Japon et de promouvoir la concurrence transfrontière entre les deux partenaires. Outre les services, les entreprises suisses exportent notamment vers le Japon des produits chimiques et pharmaceutiques, des machines, des appareils ainsi que des montres. Les seules exportations de marchandises représentent quelque 6 milliards de francs par an. Quant aux investissements directs des entreprises suisses au Japon, ils avoisinent les 8 milliards de francs. Les sociétés suisses emploient quelque 40 000 personnes au pays du soleil levant.

La conclusion d'un accord de libre-échange avec le Japon s'inscrit admirablement dans la nouvelle stratégie de politique économique extérieure de la Suisse qui, au-delà des mesures de libéralisation du commerce convenues dans le cadre de l'OMC, comprend également une véritable offensive de libre-échange. Un accord de ce genre revêt une importance toute particulière compte tenu du fait que les négociations du cycle de Doha sont actuellement interrompues.

Pour toutes questions :

Gregor Kündig

Téléphone : +41 421 35 35

E-mail : gregor.kuendig@economiesuisse.ch